

## Nominations dans le diocèse de Besançon

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 2 juillet 2016

A compter du 1er septembre 2016, avec l'accord des évêques de la province de Besançon et des évêques de Metz et de Strasbourg, Mgr **Bouilleret** nomme :

- Le père **Jean-Claude Menoud**, prêtre du diocèse de Besançon, est nommé secrétaire de la province ecclésiastique de Besançon, pour un mandat de trois ans.
- Madame **Renée Faivre** est nommée chancelier (can.482) et responsable des archives de catholicité. Elle demeure juge à l'Officialité interdiocésaine de Besançon.
- Le père **Jean-François Francisco**, curé des paroisses du Plateau de Pierrefontaine, du Val de Venues et du Plateau de Valdahon, est également nommé responsable diocésain des séminaristes.
- Le père **Christian Fanet**, jusqu'ici au diocèse de Saint-Claude, est nommé au service du doyenné. Il résidera au Centre diocésain, 20 rue Mégevand à Besançon.
- Le père **Denis Membrey**, administrateur de la paroisse de Marchaux-Rigney, en résidence à Besançon, 2 rue de la Bibliothèque, continue d'assumer cette charge pastorale.
- Le père **Franck Ruffiot**, administrateur des paroisses de Levier, Val d'Usiers et Montbenoît-Gilley, est nommé curé de ces mêmes paroisses. Il demeure responsable du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle.
- Le père **Pierre Ngo Duc Trinh**, avec l'accord de l'évêque du diocèse de Kontum (Viet Nam), est nommé coopérateur à la paroisse du Pays de Pontarlier.
- Le père **Jean-Claude Menoud** est nommé au service des paroisses de Mouthe-Lac-Mont d'Or et de Frasne.
- Le père **Zéphirin Rakotomalala**, avec l'accord du supérieur des pères missionnaires

Notre-Dame de la Salette, est nommé au service des trois paroisses : Quatre Monts-Epeugney, la Haute Vallée de la Loue et le Plateau d'Amancey.

- Le père **Gabriel Pobelle**, au service des paroisses du Plateau de Saône et du Plateau de Valdahon, est nommé modérateur, selon le canon 517 § 2, de la charge pastorale de la paroisse de Sancey-Belleherbe, l'équipe de coordination pastorale recevant mission de participer à l'exercice de sa charge pastorale. Il est également nommé coopérateur à la paroisse du Plateau de Pierrefontaine.
- Le père **Baudouin Kabambu Nkuti**, coopérateur à la paroisse du Plateau de Bouclans et au service du doyenné des Premiers Plateaux, est nommé, avec l'accord de l'évêque du diocèse de Popokabaka (RDCongo), coopérateur à la paroisse du Val de Vennes et au service du doyenné des Plateaux du Doubs.
- Le père **Christian Robert**, qui avait été nommé l'an dernier coopérateur aux paroisses Notre-Dame de la Motte de Vesoul et Mailley-Vellefaux, n'a pas pu assurer ce service en raison de sa santé. Il est autorisé à prendre une année de congé pour se soigner.
- Le père **Sylvain Muller**, aumônier du MEJ et du groupe scolaire Ste Colette-St Joseph-St Paul à Besançon, demeure au service de la paroisse Notre-Dame de la Motte de Vesoul et est nommé au service de la paroisse de Mailley-Vellefaux.
- Le père **Paul Phan Huy Dung**, avec l'accord de l'évêque du diocèse de Kontum (Viet Nam), est nommé coopérateur aux paroisses Notre-Dame de la Motte de Vesoul et Mailley-Vellefaux.
- Le père **Dominique Banet**, modérateur selon le canon 517 § 2, de la charge pastorale des paroisses du Pays Riolais et du Val de l'Ognon et de la Linotte, est renouvelé pour un an dans cette fonction, les deux équipes de coordination pastorale respectives étant confirmées dans leur mission de participer à l'exercice de sa charge pastorale. Il demeure délégué diocésain à l'Unité des Chrétiens et aux Relations avec le Judaïsme.
- Le père **Epiphane Casimir Sandwide**, avec l'accord de l'archevêque du diocèse de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), est nommé curé de la paroisse de Scey-Val de Saône qu'il administrait.
- Le père **Gérard Simon**, en congé pour raison de santé, est nommé au service des paroisses du Pays de Lure, du Pays de Villersexel et d'Athesans-Moffans.